

# RHÔNE PHILATÉLIE



Organe des Clubs d'Aigle, de Brigue, de Martigny, de Monthey, du Pays-d'Enhaut, de Sierre, de Sion, de Vevey



Cette lettre, affranchie avec les deux timbres spéciaux bleus (sur l'un d'eux, on voit Baden Powell) imprimés à Mafeking, part le 9 mai 1900 de cette ville à destination de «B.S.A. Fort», qui se trouve derrière les lignes ennemies (voir article «La guerre des Boers» en pages 4 à 8).

Editeur et rédaction: ENTENTE PHILATÉLIQUE VALAIS/HAUT-LÉMAN - Case postale 2144 - 1920 Martigny 2

## SOMMAIRE

Editorial	3	CP Bulle - Qui cherche... trouve!	18
La Guerre des Boers	4-8	SP Porrentruy - CP Payerne	18
SP La Côte - CP Martigny	8	SP Neuchâtel - SP Renens - SP Yverdon	19
CP Aigle - Tous nos remerciements	9	Les empreintes des machines à affranchir (EMA)	
Association maximophile Suisse - SP Franches-Montagnes	10	privées de Suisse	20-23
CP Pays-d'Enhaut	11	CP Monthey - CP Vevey - PM Tarascon	24
Hommage à Henri Grand	12	CPAG Genève - CP Sierre - SP Val-de-Travers	25
Byron: un nom, deux histoires	13	CP Meyrin - SP Ste-Croix	26
Votre bibliothèque	14	SP Sion	27
CP Delémont	15	Les conférences de Montreux et de Nyon	28-29
PVO Brigue	16-17	UP Genève	30
CP St-Imier - CP Tavannes	17	Mémento philatélique	31

# LES EMPREINTES DE MACHINES À AFFRANCHIR (EMA) PRIVÉES DE SUISSE

## UN PEU D'HISTOIRE

Dès le début du 20<sup>e</sup> siècle, des appareils furent conçus pour distribuer automatiquement des timbres-poste. Pour les entreprises privées, qui produisaient beaucoup de courrier, des machines à rouleaux de timbres furent également construites. Toutefois, ces machines présentaient différents défauts, notamment celui de couper les timbres au mauvais endroit. Pour pallier à ces défauts, d'autres machines furent inventées permettant, en quelque sorte, d'imprimer un «timbre», un dessin géométrique, avec une valeur pour l'affranchissement du courrier.

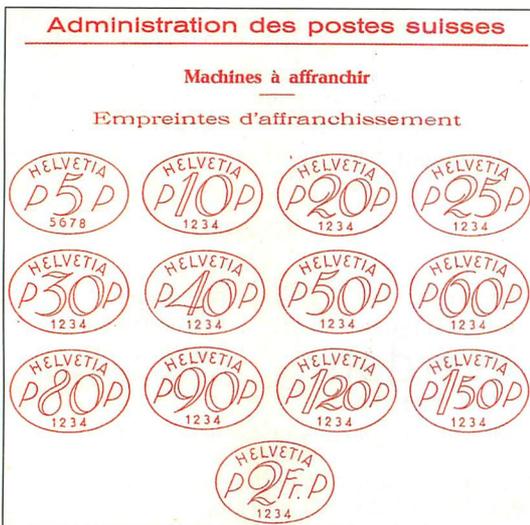


Figure 1. Feuillet remis en 1923 par la Direction Générale des Postes suisses au Bureau de l'Union Postale Universelle, pour distribution auprès de ses membres, afin de faire connaître les futures empreintes des machines à affranchir privées de Suisse. [Coll. B. Lachat]

Dès 1900 et jusque vers 1922, il a existé, hors de la Suisse, divers prototypes de machines à affranchir qui ont eu plus ou moins de succès. A cette époque, l'affranchissement mécanique n'était autorisé que pour le courrier intérieur. Mais la Conférence de l'Union Postale Universelle (UPU) à Madrid en 1920 autorisa l'utilisation des machines à affranchir également pour le trafic international et ce, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1922.

Toutes ces raisons firent qu'en Suisse, l'Administration des Postes incita deux entreprises (Gas- & Wassermesserfabrik AG, Lucerne - plus tard Franco AG - et Hasler AG, Berne) à créer des machines pour l'affranchissement du courrier. La première concession fut accordée le 18.3.1922 à la maison Franco, puis le 15.9.1923 à la maison Hasler.

Le début de l'histoire postale suisse concernant les empreintes de machines à affranchir (EMA) fut formalisé par un décret publié dans la «Feuille officielle des Postes et des Télégraphes suisses» n° 50 du 28.9.1923, pages 255 et ss., mentionnant l'utilisation des machines pour l'affranchissement, dès le 1.12.1923, moyennant autorisation préalable de la Direction Générale des Postes (DGP). La même année, en 1923, la DGP présenta au Bureau de l'Union Postale Universelle un feuillet (figure 1), imprimé en rouge, représentant les futures marques des machines à affranchir de Suisse. Le graphisme a été conçu par un artiste connu, Karl Bickel, également auteur de timbres d'aviation à cette époque sur lesquels on retrouve une similitude des chiffres.

En Suisse, il semble que la circulation de courrier affranchi mécaniquement ne se soit fait qu'à partir de février 1924 (figure 2).



Figure 2. Peut-être pas la première lettre de Suisse affranchie mécaniquement, mais une des plus anciennes connues. Toutes les empreintes des machines Franco sont relativement rares, car il n'y eut qu'une vingtaine de machines utilisées et les documents, au début, n'ont pas été collectionnés par les philatélistes. Lettre jusqu'à 20 g à destination de Bruxelles, oblitération «Zürich, 22.2.1924».

Port: lettre pour l'étranger jusqu'à 20 g (1.2.1921 - 30.9.1924): Fr. 0.40

Affranchissement réalisé à l'aide de la machine Franco n° 105 de type 1A. [Coll. B. Lachat]

Sur le courrier suisse, on trouve divers types d'affranchissements mécaniques (automation postale, timbres d'automates ou ATM, entiers postaux, etc.). Le terme machine à affranchir «privée» signifie que la machine se distingue de celles de l'administration postale et qu'elle appartient à une firme, une administration communale ou cantonale ou encore à une organisation.

A l'époque, les PTT avaient attribué aux fabricants des lots de numéros pour identifier chaque machine. Mais il y eut rapidement des mélanges, certaines machines ont changé de propriétaire, etc. De ce fait, les EMA de première génération (ovales) ne sont pas toujours facilement identifiables. Heureusement, elles présentent des petites différences entre les clichés d'impression permettant de les distinguer. Les archives des PTT ont également été utiles pour une classification selon les fournisseurs.

## LES DIFFÉRENTS TYPES

La description des types ainsi que les particularités qui les caractérisent nécessiteraient un ouvrage complet. Dans les lignes suivantes nous ne donnerons qu'un aperçu extrêmement simplifié de ce domaine de collection, selon un ordre chronologique de mise en service.

### TYPE 1

Parmi les toutes premières machines à affranchir suisses, on distingue les machines FRANCO désignées par (1A), HASLER (1B), UNIVERSAL (1C), FRANCOPOST (1D) et SAFAG (1E).

Forme: ovale (figure 3).

Couleur: ROUGE.

Dimensions: 31 x 21 mm

A gauche du cliché d'affranchissement (en-dessous pour Franco – cas exceptionnel !), possibilité de placer une couronne avec le lieu et la date et, plus tardivement, de la publicité.

Modèles et types: 1A Franco, 1B Hasler, 1C Universal, 1D Francopost, 1E Safag

Mise en service: février 1924 (1A et 1B). Actionnement manuel, puis électrique.

Durée d'utilisation: variable selon les machines, principalement jusqu'en 1930 (mais quelques machines jusqu'en 1990 et même en 2000).



Figure 3. Exemples de clichés pour le type 1, également avec couronnes et publicité.

### TYPE 2

Forme: rectangulaire (figure 4)

Couleur: ROUGE.

Dimensions: 32 x 22 mm

A gauche du cadre valeur, possibilité de placer une couronne avec le lieu et la date et/ou de la publicité (3 pages à disposition).

Modèle: Hasler 'F22'

Mise en service: 1929. Actionnement manuel et électrique.

Durée d'utilisation: variable selon les machines, mais plusieurs décennies (N° 4101, jusqu'en 1977).

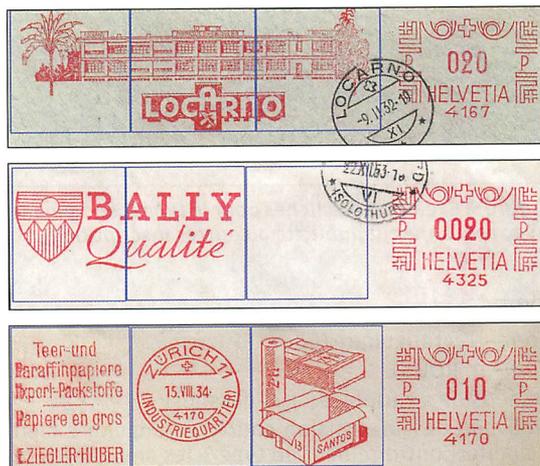


Figure 4. Exemples de clichés pour le type 2.

Trois pages à disposition pour une couronne éventuelle et/ou pour de la publicité.

### TYPE 3

Forme: rectangulaire (figure 5)

Couleur: ROUGE.

Dimensions: 37 x 26 mm

Comme le type 2, mais cadre et lettres «P» plus grands. Les différents types de la classification se distinguent par la forme de la lettre «P» et par des détails sur les traits du cadre.

La grandeur des chiffres-valeurs est variable. L'actionnement de la machine est manuel et/ou électrique

Mise en service: octobre 1936 (3A, 3E).

Types et modèles: 3A Hasler 'F88', 3B Hasler 'F22', 3C Hasler 'F99', 3D Hasler 'F66', 3E-3F Safag '2' ou Frama '12', 3G Frama '12', 3H-3J-3K Frama 'M3/M4/E3/E4', 3L Francotyp.

Durée d'utilisation: variable, encore quelques machines en fonction dans les années 1990. Vers la fin de l'année 1969, la maison Frama abandonna la production des machines correspondant aux types 3H, 3J, 3K, pour distribuer une nouvelle machine, modèle M/E, correspondant au type 4B.



Figure 5. Exemples de clichés pour le type 3, également avec couronnes et publicité ou autres inscriptions.

#### TYPE 4

Forme: rectangulaire (figure 6).

Couleur: ROUGE.

Dimensions: variables (cf. ci-dessous).

Nouveau dessin, dans un cadre rectangulaire bien délimité. Contrairement au type 3, les empreintes se différencient nettement chez chaque fabricant par des caractéristiques au niveau des tailles du cadre et des caractères (tailles, police, ...).

#### Types, modèles et mise en service:

Type 4A	1969	Pitney-Bowes, cadre 32,5 x 23 mm
Type 4B	1970	Frama '12 M/E', cadre 32 x 28 mm
Type 4C	1970	Hasler 'F66', cadre 32 x 23 mm
Type 4D	1971	Hasler 'F66', cadre 32 x 25 mm
Type 4DD	1971	Hasler 'F66', cadre 35 x 25 mm
Type 4E	1971	Hasler 'F88', cadre 32 x 25 mm
Type 4EE	1971	Hasler 'F66', cadre 35 x 25 mm
Type 4F	1970	Francotyp, cadre 32,5 x 23 mm
Type 4G	1973	Pitney-Bowes '6300', cadre 29,5 x 22 mm
Type 4H	1973	Frama 'M3/M4/E3/E4', cadre 32 x 24 mm
Type 4HH	1971	Frama 'M5/E5', cadre 35 x 25 mm
Type 4j	1978	Hasler 'Mailmaster', cadre 30 x 24 mm
Type 4K	1978	Hasler 'Mailmaster', cadre 32 x 25 mm
Type 4KK	1978	Hasler 'Mailmaster', cadre 35 x 25 mm
Type 4L	1987	Pitney-Bowes '6900 (E400)', cadre 32 x 26 mm
Type 4M	1989	Pitney-Bowes '6500', cadre 34 x 23 mm
Type 4N	1992	Pitney-Bowes '6600', cadre 34 x 25 mm
Type 4P	1992	Pitney-Bowes 'A946', cadre 34 x 23,5 mm
Type 4R	1994	Frama 'EPS', cadre 32 x 26 mm

Type 4S	1995	Hasler 'Smile', cadre 32 x 25 mm
Type 4T	1996	Pitney-Bowes 'Paragon Mail Center 2000', cadre 71 x 27 mm
Type 4U	1997	Pitney-Bowes 'E700 Easy Mail', cadre 31,5 x 24,5 mm
Type 4V	1998	Frama 'Sensonic 2000', cadre 31,5 x 24,5 mm

Pour éviter des confusions, les lettres I, O et Q ne sont pas utilisées dans les classifications.

Durée d'utilisation: normalement, jusqu'au 31.12.2005.

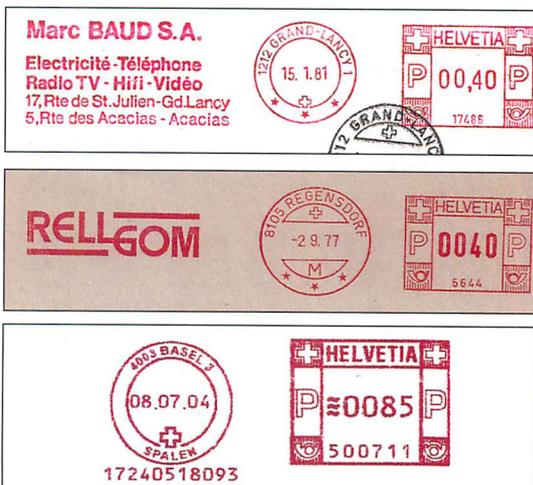


Figure 6. Exemples de clichés pour le type 4. Type 4D Hasler, Type 4H Frama, Type 4U Pitney-Bowes

#### TYPE 5

Forme: rectangulaire comme type 4 (figure 7)

Couleur: BLEU.

Dimensions: comme type 4.

Mise en service: 26.6.2000 (1ère date attestée).

Types et modèles: 5G Pitney-Bowes, 5K et 5 KK Ascom-Hasler, 5P Pitney-Bowes, 5S Ascom-Hasler, 5T Pitney-Bowes 'Paragon' (service d'affranchissement de la Poste = entier postal), 5U Pitney-Bowes 'Easy Mail', 5V Frama 'Sensonic 2000'.

Ces empreintes bleues correspondent au système «IFS 1» de La Poste (actuellement uniquement IFS 2 et IFS 3).



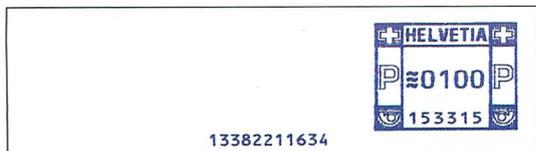


Figure 7. Exemples de clichés pour le type 5.  
Type 5K Ascom-Hasler, Type 5P Pitney-Bowes, Type 5U Pitney-Bowes

Remarques à propos des empreintes rouges et bleues:  
La couleur de l'empreinte indique le mode de paiement:

- rouge: paiement après utilisation, sur décompte indiqué par la machine
- bleue: paiement effectué à l'avance.

Les empreintes provenant des anciennes machines et apposées avec les anciens clichés, qu'elles soient rouges ou bleues, sont valables pour les envois adressés tant à l'étranger qu'en Suisse.

#### TYPE 6

Forme: rectangulaire, nouveau cadre valeur avec croix suisse à droite (figure 8).

Couleur: ROUGE.

Dimensions: variables.

Mise en service: 1.1.2001 (21.12.2000, 1re date attestée).

Types et modèle: 6H Frama, 6K et 6KK Ascom, 6N Pitney-Bowes 'PB 6600', 6P Pitney-Bowes 'PB A 946', 6R Frama 'EPS', 6S Ascom-Hasler 'Smile', 6T Pitney-Bowes 'Paragon', 6U Pitney Bowes 'Easy Mail', 6V Frama 'Sen sonic'.

Les machines à affranchir, compatibles avec le nouveau système de décompte et qui sont utilisées pour au moins Fr. 2'500.- /mois, sont dotées de ce nouveau cliché, valable seulement pour les envois adressés en Suisse.

Les empreintes avec ce cliché sont toujours rouges, sauf 3 exceptions qui sont bleues.



Figure 8. Exemples de clichés pour le type 6.  
Type 6K Ascom, Type 6K Ascom avec couronne spéciale, Type 6R Frama

#### Type 7

Forme et couleur: comme type 6 mais en BLEU (figure 9)

Mise en service: 2001

Types et modèles: seulement 3 machines connues, toutes du type 7 K ASCOM (n° 1280, 57640, 450316).

Concession spéciale de LA POSTE à l'égard de 3 clients importants.



Figure 9. Exemple de cliché pour le type 7, Type 7K Ascom

#### TYPE 8

Forme: rectangulaire, nouveau cadre valeur avec l'inscription «international», à droite, à la place de la croix suisse.

Couleur: ROUGE.

Dimensions: variables.

Types et modèles: 8K et 8KK Ascom, 8P Pitney-Bowes 'PB A 946', 8V Frama 'Sen sonic 2000'.

Mise en service: 1.1.2001

Pour les envois adressés à l'étranger, l'utilisateur ne peut pas employer les clichés des types 6 et 7 précédents, mais s'il expédie au moins 10 000 envois par année, il peut acquérir une seconde machine dans laquelle sera monté le cliché spécial créé à cet effet (type 8).

Il est évident que les cas de ce genre sont vraiment rares et, jusqu'à ce jour, seulement 7 machines utilisant un tel cliché de couleur rouge ont été recensées.



Figure 10. Exemples de clichés pour le type 8.  
Type 8K Ascom, Type 8KK Ascom, Type 8P Pitney-Bowes

#### TYPE 9

Comme type 8 mais en bleu.

(Pas encore attesté !)

A suivre  
Bernard Lachat